

Unique en Belgique : leur classe est une yourte

Des élèves de l'école de l'Envol à Gesves devraient y emménager dès le mois de janvier

Faire d'une yourte son habitation, le concept est connu. Mais utiliser ce type de tente pour y accueillir une classe, c'est du jamais vu en Belgique. Ce sont des élèves de l'école de l'Envol de Faulx-les-Tombes qui pourront bientôt en bénéficier.

Les élèves de Madame Julie tréignent d'impatience : « Vous savez, bientôt, notre classe, elle sera grande ! ». D'ici quelques semaines en effet, près des ongles

de Noël, ils vont déménager. Cette vingtaine d'enfants de 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} primaire de l'école communale de l'Envol de Faulx-les-Tombes (Gesves) apporteront bottes et pantoufles lorsqu'ils se rendront à l'école. Car désormais, ils iront en classe dans une yourte ! De huit mètres de diamètre pour une surface d'environ 50m², cette dernière trône déjà dans la pelouse, près du bâtiment

principal de l'école. « On n'attend plus que le permis d'urbanisme pour terminer les travaux et autoriser l'occupation des lieux. On ne veut prendre aucun risque », explique José Paulet, le bourgmestre de Gesves. Donner cours dans une yourte a de quoi étonner. Il s'agit d'ailleurs, d'après l'école ainsi que des fabricants (Be Yurt, à Soignies), d'une première

belge. Une idée qui traitait dans la tête de la directrice depuis plusieurs années déjà. « J'ai eu l'occasion de séjourner dans une yourte. Ce type d'espace invite à la sérénité et au calme. J'ai tout de suite pensé que l'adapter à l'école serait idéal. Évidemment, quand je parlais de ce projet, on me prenait pour une illuminée ! », raconte Christine Pitance, la directrice. Depuis, l'idée a fait son chemin...

UN BUDGET DE 35.000€

D'autant que le nombre d'inscrits à l'école explose. « Fin de l'année scolaire der-

rière, nous avons décidé de permettre l'ouverture d'une classe supplémentaire pour faire face », explique Eddy Bodart, échevin de l'Enseignement. Sauf qu'une nouvelle classe demande évidemment des locaux supplémentaires. La location de conteneurs a été analysée. « Mais il s'agissait d'une solution coûteuse et peu confortable ». L'idée d'installer une yourte refait alors surface au sein de l'établissement et la commune accepte de se lancer.

« Il ne s'agit pas d'une simple infrastructure. Elle correspond à un projet pédagogique qui est développé au sein de l'école », précise Chris-

tine Pitance (lire par ailleurs).

UNE ALARME...

Cette réalisation a évidemment demandé un certain investissement : environ 35.000€ pour l'achat de la yourte ainsi que son installation. « Nous avons pris en charge 50 % du budget, le reste est assuré par l'école », détaille l'échevin de l'Enseignement. C'est qu'il ne faut pas croire qu'on installe une yourte comme on plante un simple tente. « Les ouvriers communaux ont préparé la dalle de béton, installé un point d'eau et amené l'électricité », raconte Christine Pitance. Le chauffage, qui sera assuré par un poêle à pellets, doit encore être mis en place.

« Les élèves ont pu suivre toutes les étapes de la construction de la yourte. Ils se réjouissent énormément », sourit Madame Julie, l'institutrice qui occupera les lieux avec sa classe.

L'ensemble n'est pas encore terminé, mais cela ne devrait pas tarder. En attendant, la direction et la commune planchent sur un renforcement de la sécurité. Ils craignent en effet que certains ne viennent tout gâcher. « Il pourrait y avoir des vols ou du vandalisme. Une alarme devrait aussi être placée. »

AGNÈS DEMARET



Une nouvelle école à Haltinne

Massages, yoga et séances de relaxation

À terme, la yourte deviendra un local polyvalent. Il pourrait par exemple y accueillir la bibliothèque de l'école et des ateliers spécifiques comme ceux qui sont déjà pratiqués en classe. « Nous faisons en effet des massages, du yoga et de la relaxation avec les enfants. La yourte est le lieu idéal pour ça. » Et la classe supplémentaire dont l'école avait besoin ? Et bien pour la rentrée 2019, une nouvelle école devrait être inaugurée à Haltinne. « Nous sommes sur le point d'acquiescer une maison à Haltinne, une ancienne école », explique José Paulet. Une vente à 300.000€ auxquels il faudra ajouter 200.000€ de travaux.

Un budget important, mais aussi si une nécessité vu l'affluence au sein de l'enseignement gesvois. L'équipe de l'Envol planche déjà sur le volet pédagogique de la future école. Elle sera basée également sur une pédagogie participative. « Nous voulons développer une pédagogie qui met en place les meilleures conditions pour l'apprentissage des enfants », ajoute la directrice.



Christine Pitance, Eddy Bodart et José Paulet. © A.D.

Pédagogie participative

Dans la classe, on chuchote...



Madame Julie © A.D.

Dans la classe de Madame Julie, on chuchote. Les enfants ont pris cette habitude. « Or une yourte apporte du calme et de la sérénité. L'acoustique est tout à fait différente », explique Yann Berlemont, de BeYurt, le fabricant.

« C'est sûr, nous aurons une ambiance différente, plus sereine, d'autant qu'on est en contact avec la nature », raconte l'institutrice qui emménagera bientôt dans la yourte. Un déménagement qui correspond aussi à une pédagogie participative qui est utilisée dans

cette classe, inspirée de Montessori et de Freinet. « Nous travaillons sur base de projets. Les élèves ont la possibilité de les choisir et nous sommes là pour les guider dans leurs apprentissages. » Plus question d'apprendre les multiplications parce que c'est inscrit à une date précise dans le programme. Ici, on évolue en fonction du projet de chacun. On crée le besoin d'apprendre chez l'enfant pour atteindre son objectif. « Mais la matière est vive, bien entendu. »

L'arrivée de la yourte a permis aux élèves d'en apprendre plus sur son origine, sur les peuples nomades, mais aussi d'observer sa construction. À leur manière, ils ont aussi participé à son isolation. « Elle a été réalisée avec des vieux vêtements qu'ils ont apportés. » Finalement, même s'ils n'y sont pas encore, ils se sont déjà appropriés les lieux.